



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Vigne

N°20
BILAN 2025
23/12/2025



Animateur filière

Mélanie DUVILLETT
Chambre d'agriculture
des Pyrénées-Atlantiques
m.duvillet@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Écophyto est une
politique publique du



Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne
Edition Sud Aquitaine
N°20 du 23/12/25»

Edition Sud Aquitaine
(Départements 40/64)

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Bilan de campagne 2025

Ce bilan est produit à partir d'observations réalisées au cours de l'année 2025 sur les parcelles du réseau BSV. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à votre parcellaire.

Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site Web Alerte Vigne ou sur smartphone, application gratuite "INRAE Vigne" : Di@gnoPlant vigne

Note : Pour ce BSV, concernant les graphiques représentant l'évolution des maladies sur les parcelles du réseau, les Fréquences d'Attaque Moyennes sur feuilles et sur grappes sont calculées sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

Lexique :

- FAM : Fréquence d'Attaque Moyenne : le rapport entre le nombre d'organes atteints (feuilles, fleurs ou grappes) et le nombre d'organes observés. Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

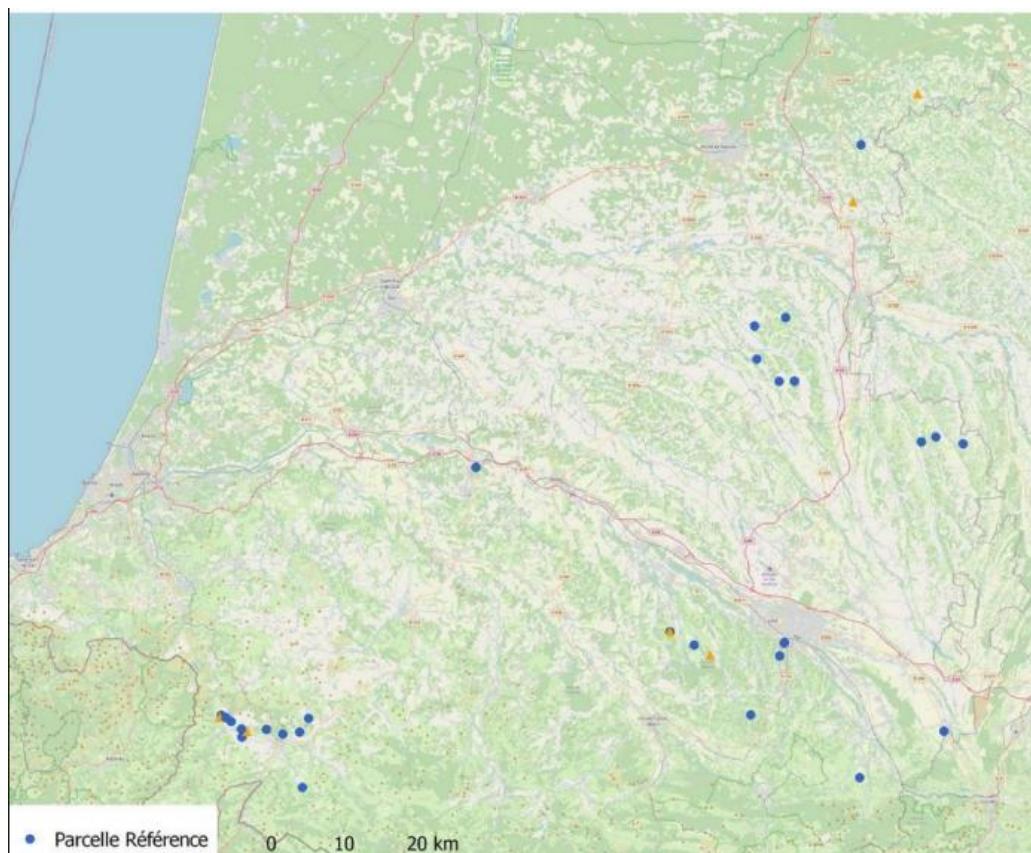
- IAM : Intensité d'Attaque Moyenne : le rapport entre la surface occupée par la maladie (les symptômes) et la surface de tous les organes observés (le feuillage ou les grappes). Calculée sur les parcelles atteintes par la maladie ou le ravageur.

► Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui se mobilisent depuis de nombreuses années pour nous faire remonter les informations de terrain et qui nous permettent d'enrichir le BSV.

Réseau d'observation

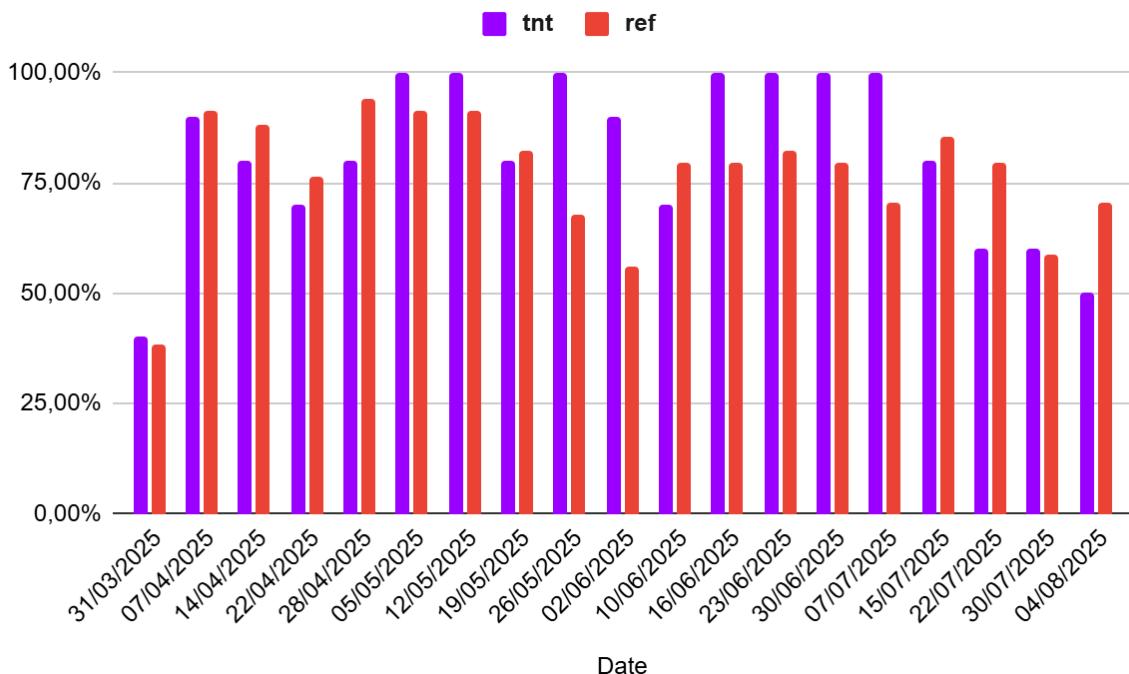
• Réseau de parcelles fixes

Pour la campagne 2025, les observations ont été effectuées selon un protocole national harmonisé. Le réseau d'observation est composé de 41 parcelles fixes dont 34 parcelles de référence et 7 parcelles Témoins Non Traités (TNT). Ces parcelles ont été observées par 8 structures (voir en fin de message) issues du conseil, d'organismes et de la coopération. Le réseau est stable, en 2024 40 parcelles avaient été suivies.



À noter que lorsque les parcelles TNT sont très attaquées au cours de la saison, elles ne sont plus suivies.

→ **La remontée des observations est un élément important pour la qualité de la rédaction du BSV.**



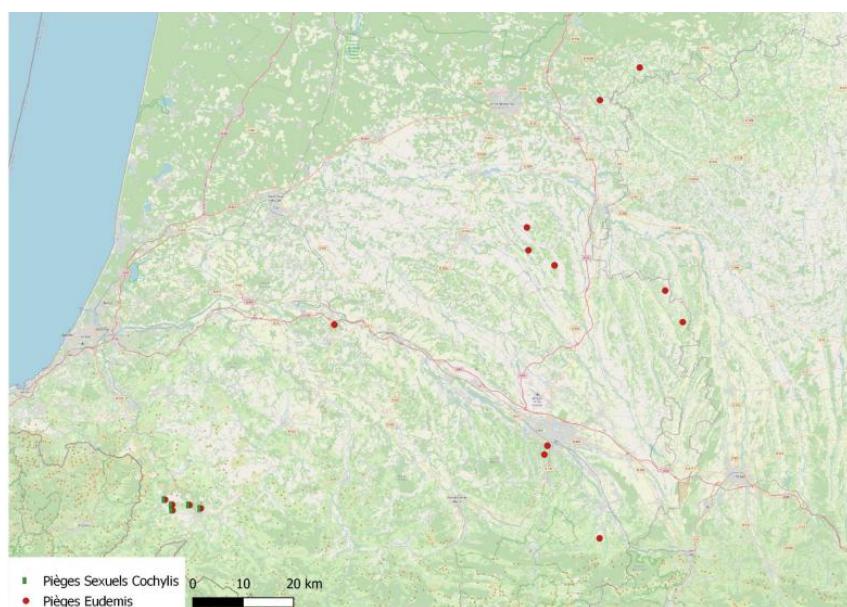
Graphique 1 : Taux hebdomadaire de suivi des parcelles du réseau Sud-Aquitaine 2025.

Au cours de la campagne les parcelles ont été bien suivies avec toujours un taux d'observation au moins égal à 50 %.

• Réseau de piégeage

Dans le cadre du BSV, la Fredon Aquitaine anime un réseau de 32 pièges à phéromones répartis sur le Sud Aquitaine et relevés jusqu'à 3 fois par semaine par les observateurs du BSV (CA40, CA64, Cave de Jurançon, SCA des Vignerons de Madiran, Syndicat des vins d'Irouléguy).

Selon les secteurs et les problématiques locales, les pièges peuvent capturer soit les papillons d'Eudémis soit ceux de Cochylis, ou les 2. Au total, le réseau compte 27 pièges Eudémis et 5 pour Cochylis.



Cartographie 2 : répartition des pièges sexuels sur le Sud Aquitaine (réalisée par S. MIALON-FREDON AQUITAINNE)

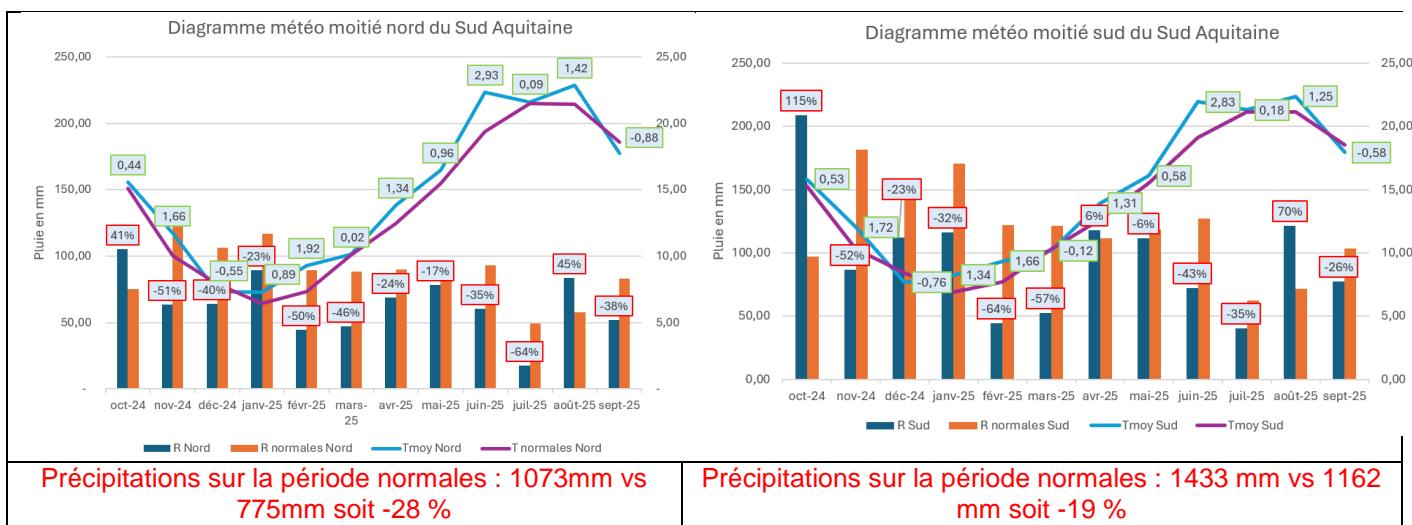
Nous observons que la participation au réseau de piégeage est stable par rapport à l'année dernière.

Bilan Climatologique

- Climatologie mensuelle d'octobre 2024 à septembre 2025

L'étude climatologique est réalisée par une comparaison de la moyenne des relevés pour le millésime 2025 à une normale définie à partir des 12 dernières années précédentes sur les mêmes stations météorologiques.

- Automne très chaud et légèrement déficitaire** : un mois d'octobre excédentaire en pluviométrie, suivi d'un mois de novembre largement déficitaire. Ces deux mois sont restés très doux en termes de températures.
- Hiver doux en moyenne** : après un mois de décembre légèrement plus frais, les mois de janvier et février ont été nettement au-dessus des normales saisonnières. Les précipitations sont restées inférieures aux normales tout au long de la période hivernale.
- Printemps aux pluviométries hétérogènes** : le mois de mars présente un déficit pluviométrique marqué, tandis qu'avril et mai sont légèrement déficitaires. Bien que les précipitations soient restées inférieures aux normales saisonnières, elles sont tombées sous forme d'épisodes intenses, générant ponctuellement d'importants cumuls.
Ainsi, à la fin avril, une semaine totalise en moyenne 58,3 mm de pluie, et à la mi-mai, deux semaines consécutives enregistrent des moyennes comprises entre 35 et 40 mm en sept jours.
Les températures sont restées supérieures aux normales sur l'ensemble de la période, et des épisodes orageux répétés sont à signaler à partir du mois de mai.
- Été contrasté** : chaud et sec en début de saison, puis retour des précipitations avant les vendanges. Le mois de juin a été très chaud, avec une anomalie d'environ +3 °C.
Ce premier épisode de chaleur a été ponctué d'orages, mais le mois demeure déficitaire en précipitations. Juillet a connu des températures dans les normales, mais une forte sécheresse.
En août, une première quinzaine chaude et sèche a précédé le retour attendu des précipitations sous forme d'orages, rendant le mois finalement excédentaire en pluviométrie et en températures. L'été s'achève par un mois de septembre légèrement plus frais que la moyenne et déficitaire en précipitations.



Graphique 2 et 3 : Pluviométries moyennes et Températures moyennes d'octobre 2024 à septembre 2025 du réseau Sud-Aquitaine

- Accidents climatiques : Grêle / tempête
 - 03 mai** : épisode dans le Madiran plus particulièrement autour de Crouseilles au total environ 300 ha touchés dont 100 ha retaillés.
 - 19 mai** = épisode en Irouléguy, orage avec grêle sur une partie des parcelles de l'Arradou et sur le secteur Est de l'appellation. Des dégâts parfois forts mais sur peu de surfaces (15 ha).
Un épisode de grêle est signalé le même jour en Armagnac sur environ 80 ha (Hontanx, Bourdalat, Perquie).
Un épisode dans le Tursan touchant 30 % du vignoble avec environ 100 hectares touchés à 100 %.
 - 11 juin** = épisode en Irouléguy, orage avec beaucoup de vent, tempête. Pas de grêle mais parfois des rameaux coupés

- ✓ **13 juin** = épisode en Irouléguy, orage violent avec grêle de grosse taille uniquement sur le secteur de Bidarray, 2ha impactés.
- ✓ **01 juillet** : épisode dans le Jurançon sur les communes de St faust, Chapelle de rousse et Lasseube, quelques impacts visibles.

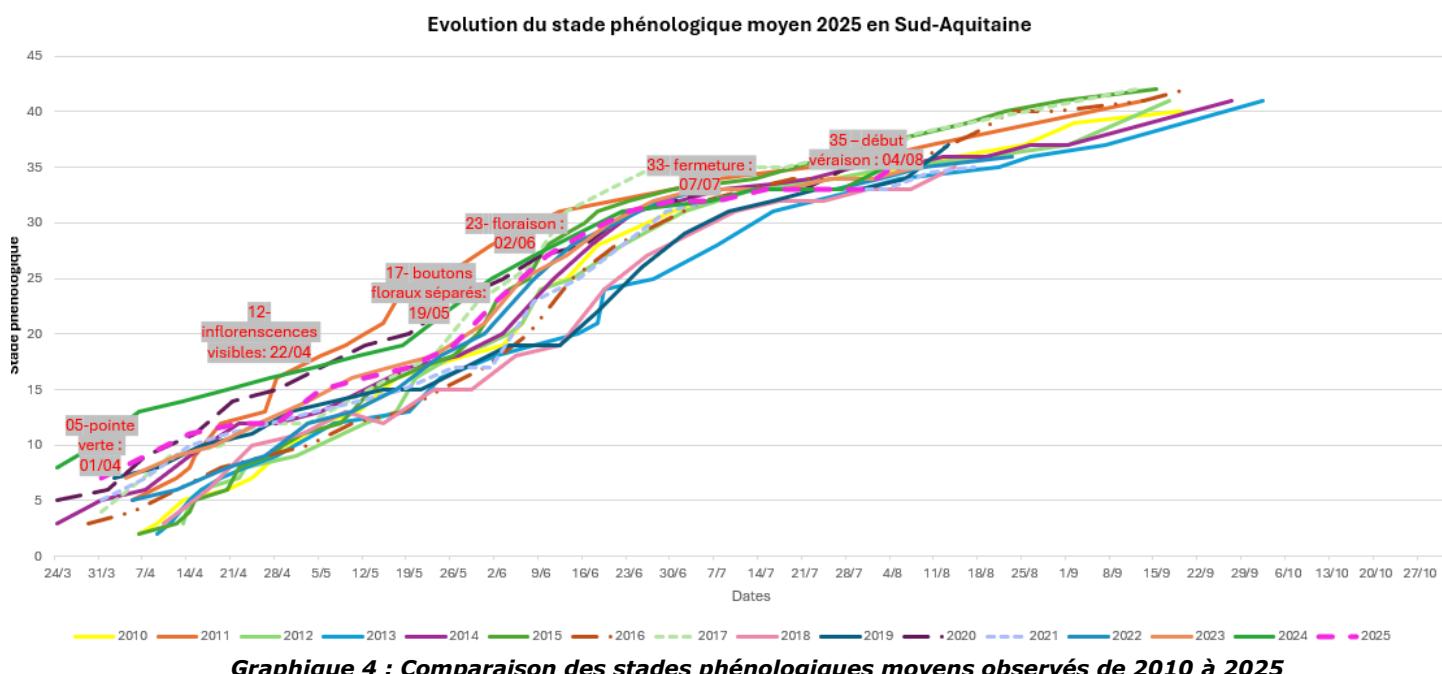
Stades phénologiques

Les températures mensuelles d'octobre 2024 à mars 2025, supérieures aux moyennes d'environ +0,72 °C, ont entraîné un débourrement relativement précoce au 01/04 (sans toutefois atteindre la précocité observée en 2024).

Cette avance se maintient pour atteindre le stade « inflorescences visibles » au 22/04 (pour une moyenne décennale au 29/04). L'écart se resserre ensuite avec les normales au stade « boutons floraux séparés », dont la moyenne est située au 21/05. Avec des températures restant au-dessus des normales sur les mois de mai et juin, la floraison intervient le 02/06 (les premières fleurs observées au sein du réseau sont signalées le 20/05), pour une moyenne au 06/06.

La floraison s'étale sur près de trois semaines selon les secteurs et les cépages. Durant cette période, les températures demeurent élevées et des orages sont localement enregistrés. À la suite d'un mois de juin nettement plus chaud que la normale, l'avance phénologique reprend : le stade moyen « fermeture de la grappe » est atteint au 07/07, pour une moyenne située au 23/07. Les premières baies verrées sont observées le 22/07, et le stade début véraison est généralisé à partir du 04/08. En raison du déficit hydrique des trois mois précédents, certaines parcelles peinent toutefois à mener les baies à complète véraison.

À partir de la deuxième quinzaine d'août, la pluie fait son retour, souvent sous forme de forts passages orageux. Ces précipitations ne suffisent pas à compenser le déficit hydrique accumulé et les baies restent de petite taille, mais elles permettent tout de même une progression de la maturation. Au final, les vendanges se déroulent de manière précoce, tous secteurs confondus.



Maladies fongiques

- Outils de décisions : Modélisation (IFV- source Epicure)

Pour apprécier le développement des principales maladies fongiques (mildiou, oïdium et black-rot) sur la vigne, le BSV utilise le modèle **Potentiel Système**. Cet outil indique si **l'environnement est favorable ou non au développement de chacun de ces pathogènes** et **signale chaque**

événement climatique qu'il estime être contaminant. Pour parvenir à ce résultat, le modèle est alimenté de relevés météorologiques (hauteurs journalières de pluie et températures fournies par Météo France) et de prévisions adaptées aux particularités des secteurs géographiques auxquels elles sont attribuées. Le modèle confronte ces données au référentiel météorologique historique le plus proche. Les écarts à la normale définissent le comportement des pathogènes : le modèle les retranscrit sous la forme d'une évolution des indicateurs au cours du temps.

L'un des indicateurs accessibles caractérise l'état du pathogène : sa phénologie, son agressivité, sa capacité à germer... La retranscription globale du potentiel infectieux du pathogène est faite sous la forme de cartographie indiquant le **Risque Potentiel** :

- ✓ **Plus les conditions sont favorables au développement du pathogène plus il est élevé :** cela se traduit notamment par des **contaminations** plus sévères **en cas de pluie**.
- ✓ Inversement **si le risque potentiel est très faible, les conditions de développement sont alors très défavorables pour le pathogène** : une des manifestations de cette situation est la quantité plus faible voire même **l'absence de contamination en cas de pluies**.
- Mildiou : pression forte et longue

Suivi biologique des œufs d'hiver

L'objectif est de pouvoir anticiper les contaminations primaires, en déterminant la date de maturité des œufs d'hiver du mildiou (observations des germinations) et donc la période à laquelle les premières contaminations peuvent ensuite débuter.

Pas de suivi réalisé pour le réseau Sud Aquitaine en 2025.

Pour le réseau Nord Aquitaine des suivis ont été réalisés en 2025 :

Pour rappel, ce suivi est réalisé par la FREDON Nouvelle-Aquitaine à partir de fragments de feuilles de vigne préalablement sélectionnés (porteuses d'œufs d'hiver) et mis en terre en début d'hiver sur 4 sites différents en Gironde : Entre-Deux-Mers (Pompignac), Libournais (Montagne), Médoc (Parempuyre), Graves (Villenave d'Ornon). Et dès que les premières germinations sont observées en moins de 24h, cela marque que les œufs d'hiver sont mûrs.

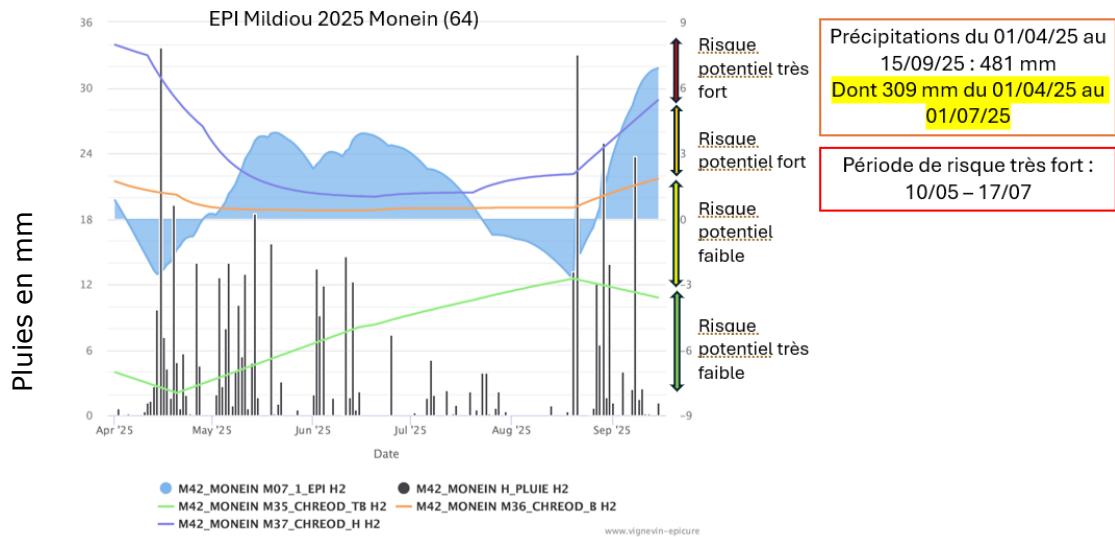
Les toutes premières germinations ont été observées très tôt sur le site de Villenave d'Ornon sur le lot du 31 mars. Sur le lot du 07 Avril, c'est le site de Pompignac qui présente des germinations en moins de 24H. Enfin les sites de Parempuyre et Montagne présentent des germinations sur le lot du 15 Avril. En 2024 les premiers œufs d'hiver étaient mûrs au 03 mars, quelques jours plus tardifs que cette année.

Evaluation du risque :

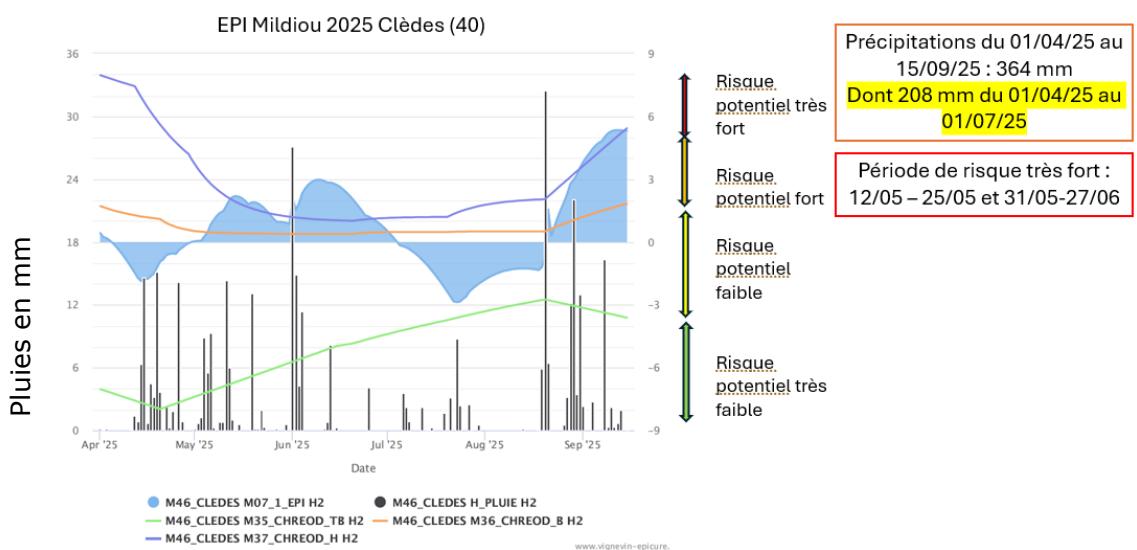
- *Ces données sont indicatives des conditions de maturation locales des œufs de mildiou pour les 4 sites d'échantillonnage et ne peuvent pas être extrapolées in extenso à l'ensemble de l'Aquitaine. Les conditions climatiques particulières des parcelles sur la région peuvent entraîner un comportement différent des œufs de mildiou.*

Modélisation (source Epicure-IFV)

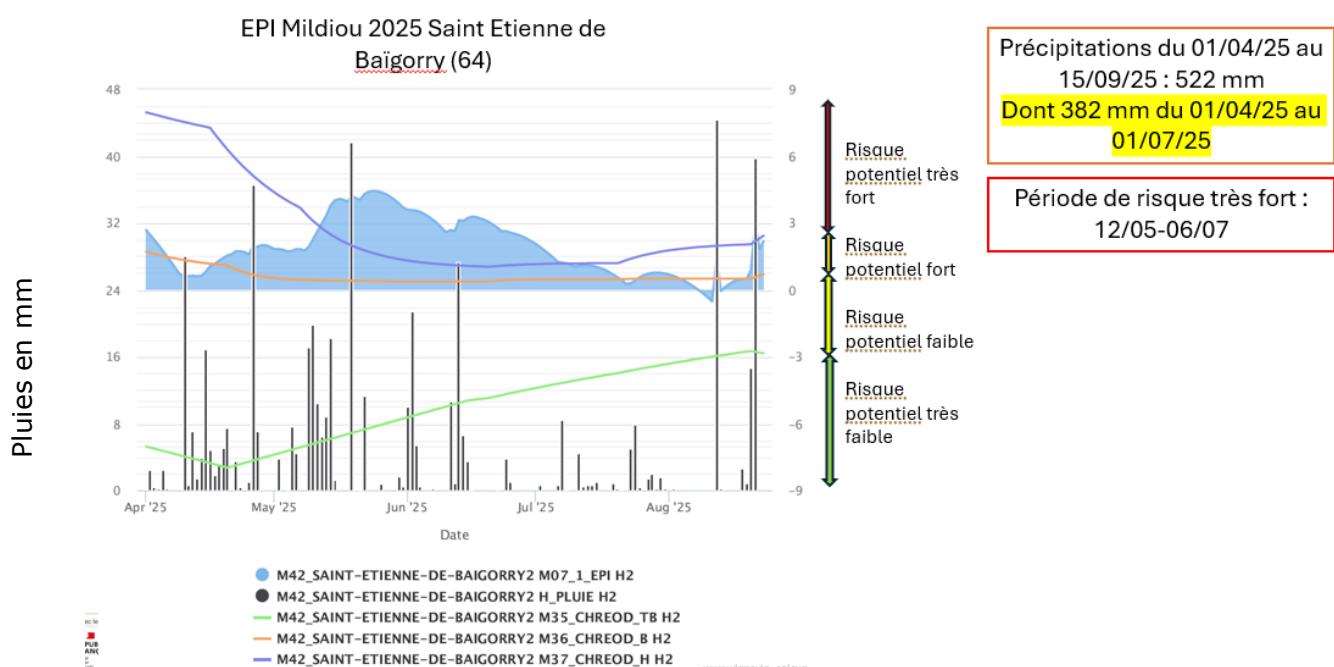
Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chrèodes), cf. Graphique 5. Ces dernières délimitent des aires correspondant à quatre classes qui définissent l'état du risque potentiel. Quotidiennement, une évaluation du risque potentiel est calculée sur l'ensemble du vignoble et permet l'obtention de cartes (cf. cartographie 3). Les cartes, ci-dessous, représentent l'extrapolation sur l'ensemble du vignoble.



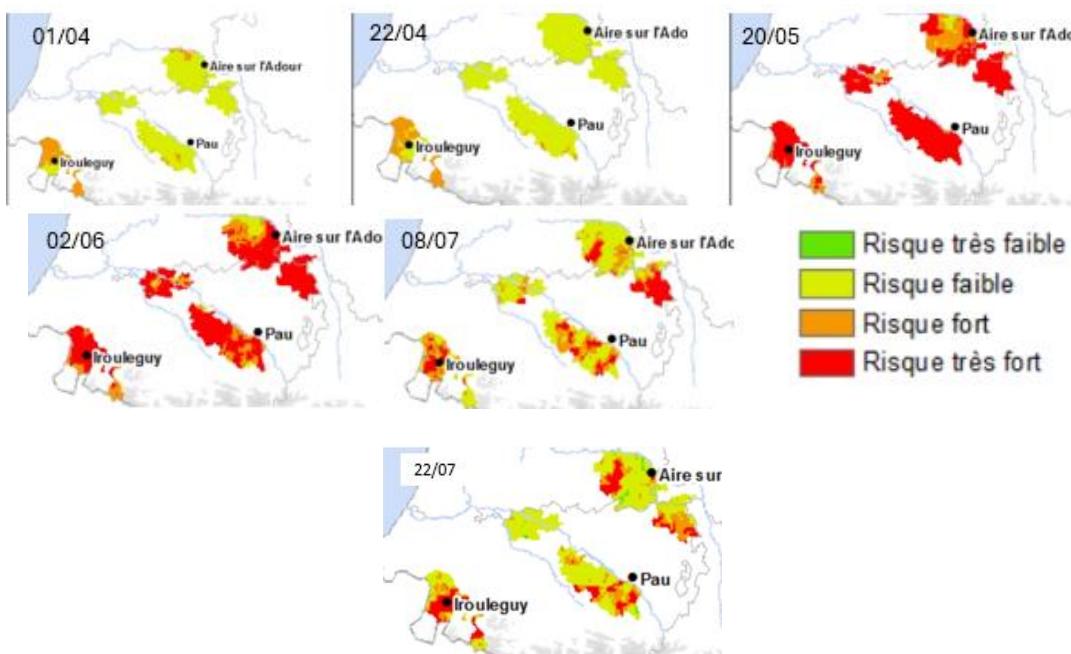
Graphique 5.2 : Evolution de l'EPI en 2025 sur le site de Monein (Etat Potentiel Infection) Mildiou



Graphique 5.2 : Evolution de l'EPI en 2025 sur le site de Clèdes (Etat Potentiel Infection) Mildiou



Graphique 5.3 : Evolution de l'EPI en 2025 sur le site de Saint Etienne de Baigorry (Etat Potentiel Infection) Mildiou



Cartographie 3 : Evolution du risque potentiel Mildiou durant la campagne viticole 2025 sur le Sud Aquitaine

Le début de campagne est marqué par un risque potentiel déjà fort pour l'Irouléguy, suite à d'importantes précipitations en mars sur ce secteur. Une importante hausse des températures les deux premières semaines du mois d'avril fait progressivement augmenter le risque potentiel sur tous les vignobles. La deuxième quinzaine d'avril a affiché des températures plus fraîches, ce qui a ralenti l'augmentation du risque potentiel. Une nouvelle hausse des températures a marqué la première semaine du mois de mai. Cette hausse a été accompagnée de précipitations importantes, engendrant un passage à un niveau de risque potentiel fort généralisé à tous les vignobles. Très rapidement, la semaine suivante, au 20/05, le niveau de risque potentiel très fort est étendu à quasiment tous les vignobles. Pour rappel, cette même semaine, les premières fleurs sont observées au sein du réseau. Cette période de risque très fort s'est maintenue jusqu'à la mi-juillet. En effet, le mois de juin a montré une alternance de fortes précipitations (orages) et de températures largement au-dessus des normales.

Enfin, à partir de la deuxième quinzaine du mois de juillet, un temps chaud et sec s'installe. Ces conditions climatiques contribuent à la baisse du risque potentiel, qui reste toutefois très hétérogène selon les différents secteurs (avec des passages d'orages très localisés).

Evolution de l'épidémie selon le modèle

Le modèle a indiqué les premières contaminations pré-épidémiques dès le 08/04, sous des pluies de plus de 25 mm. À cette période, le stade moyen de la végétation est à 1 feuille étalée. Les 25 mm nécessaires à ces premières contaminations sont largement tombés sur quasiment toutes les appellations du Sud-Aquitaine. Dès le 15/04, suite à ces précipitations, de nouvelles contaminations fortes sont prévues par le modèle sous au moins 30 mm de pluie (stade de végétation moyen estimé à 3-4 feuilles étalées). Ces 30 mm sont, une fois encore, largement tombés au cours de la semaine.

À compter du 06/05, suite à une augmentation significative des températures, la phase épidémique est généralisée à tous les vignobles. Des contaminations épidémiques sont calculées chaque semaine sous au moins 2 mm de pluie. À noter que même durant les périodes de fortes chaleurs, l'humidité est restée élevée les matins, voire parfois toute la journée.

Suite à une légère baisse des températures et à une diminution des précipitations durant la deuxième quinzaine de juin, aucune nouvelle contamination n'a été calculée par le modèle. De nouvelles contaminations ont repris dès la première semaine de juillet et se sont succédé chaque semaine jusqu'à la fin juillet.

Enfin, avec la diminution des cumuls de pluie et la forte augmentation des températures au mois d'août, les contaminations ont largement diminué.

- **A noter que l'hygrométrie est restée élevée tout au long de la saison maintenant des durées d'humectation importantes favorables aux repiquages et au maintien d'une forte pression du Mildiou.**

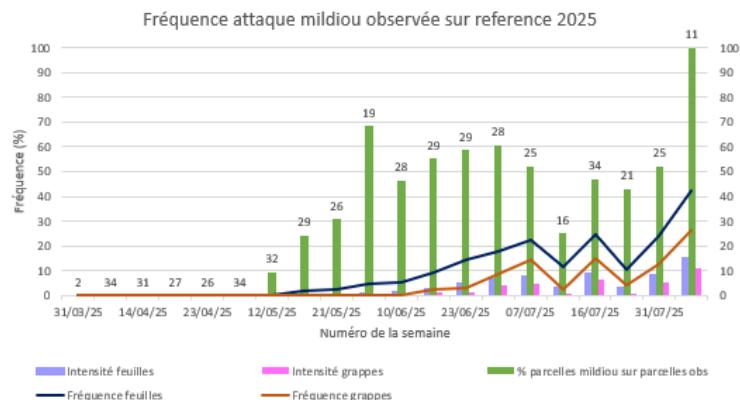
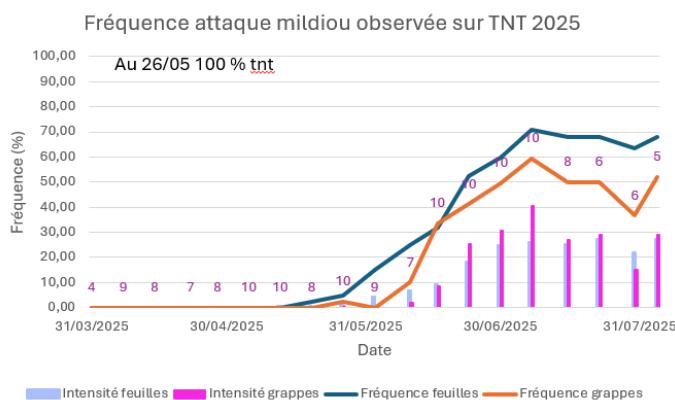
Observations au vignoble

Les premières taches ont été observées le 05/05, soit presque deux semaines plus tard qu'en 2024 (cf.Tableau 1).

Parcelles	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Référence	Feuilles	18-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	04-mai	09-mai	30-mai	15-mai	21-mai	27-avr	07-mai	10-mai	21-avr	05-mai
	Grappes	11-juin	10-mai	05-juin	11-juin	11-juin	13-mai	30-mai	19-juin	01-juin	28-mai	12-mai	07-juin	07-juin	22-mai	14-mai
TNT	Feuilles	11-mai	03-mai	15-mai	22-mai	29-avr	11-mai	09-mai	30-mai	11-juin	21-mai	27-avr	03-juin	24-mai	09-mai	30-av
	Grappes	08-juin	10-mai	30-mai	11-juin	03-juin	13-mai	23-mai	19-juin	11-juin	25-juin	02-juin	21-juin	07-juin	30-mai	22-mai

Tableau 1 : Dates des premiers symptômes de mildiou sur parcelles du réseau sur feuilles et sur inflorescences

- **Sur feuilles**, le 26/05, 100% des TNT (cf. graphique 6) ont présenté des symptômes à faible fréquence et intensité (en 2024, 72% des TNT étaient touchés au 21/05). Au cours du mois de juin, les fréquences et intensités ont continué d'augmenter pour atteindre 70% de feuilles touchées au 01/07, avec une intensité moyenne de 35%. Les fréquences et intensités des feuilles touchées stagnent au mois de juillet.



Graphique 6 et 7 : Evolution du mildiou sur les parcelles TNT et parcelles de référence en 2025

Le nombre au-dessus de chaque barre de graphique représente le nombre de parcelles observées chaque semaine, les données affichées sont donc à interpréter selon la fraction de parcelles observées.

Sur le réseau de **parcelles de référence** (cf. graphique 7), comme on peut le voir ci-dessus, les premiers symptômes ont été observés le 05/05. Le pourcentage de parcelles touchées augmente progressivement jusqu'à atteindre un plateau à la mi-juin, avec 60% de parcelles présentant des symptômes de mildiou. Les fréquences de feuilles touchées ne dépassent pas 20% pour une intensité maximale de 15% sur les feuilles atteintes.



Symptômes de mildiou secteur Monein –
12/05/2025



Symptômes de mildiou secteur
Monein – 26/05/2025

- Sur inflorescences :** les tous premiers symptômes sont apparus vers le 19/05 dans le réseau BSV. Avec l'augmentation des températures au mois de juin ainsi que les pluies orageuses successives, l'épidémie a davantage progressé tout au long du mois. Ainsi, début juillet, les TNT présentant des symptômes sur grappes affichent une moyenne de 60% des grappes touchées. À cette même période, les parcelles de référence montrent des symptômes sur grappes à une fréquence moyenne de 10%. L'intensité de dégâts sur grappes des TNT plafonnera à 30%, celle des parcelles de référence ne dépassera pas 10% à la mi-juillet.

Lors de la notation bilan, des symptômes ont été observés sur 36% des grappes et ont occasionné 28% de pertes de récolte, soit 12% de moins que l'année précédente sur les Témoins Non Traités. Toutes les parcelles de référence observées lors de la notation bilan présentent des dégâts sur grappes, mais l'intensité d'attaque reste plutôt faible, avec une moyenne de 5%.

	Moyenne en %			
	MFF	MFI	MGF	MGJ
2025	57,5	24	36,25	28
2024	63	20	85	40
2023	93	59	94	74
2022	46	19	48	28
2021	35	11	53	14
2020	31	12	28	12
2019	45	7	38	7
2018	63	22	64	33

Tableau 2 : Comparaison des notations pré-vendanges sur les Témoins Non Traités depuis les 7 dernières années (M: Mildiou; FF ou GF: Fréquence sur feuille ou grappe; FI ou GI: Intensité sur feuille et sur grappe)

Millésimes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
% de parcelles atteintes	50%	16%	33%	58%	33%	100%	50%	18%	33%	51%	85%	54%	100%
Intensités d'attaque mini et max	1 à 82%	1 à 3%	1 à 3%	2 à 50 %	0 à 1%	0 à 20%	0 à 10%	0 à 2%	0 à 2%	0 à 10%	0 à 69%	0 à 8%	0 à 20 %
Intensité d'attaques sur parcelles atteintes	6%	2%	2%	4%	0%	4%	2%	1%	1%	4%	18%	3%	5%

Tableau 3 : Intensité d'attaque de mildiou sur grappes pré-vendange sur les parcelles de référence

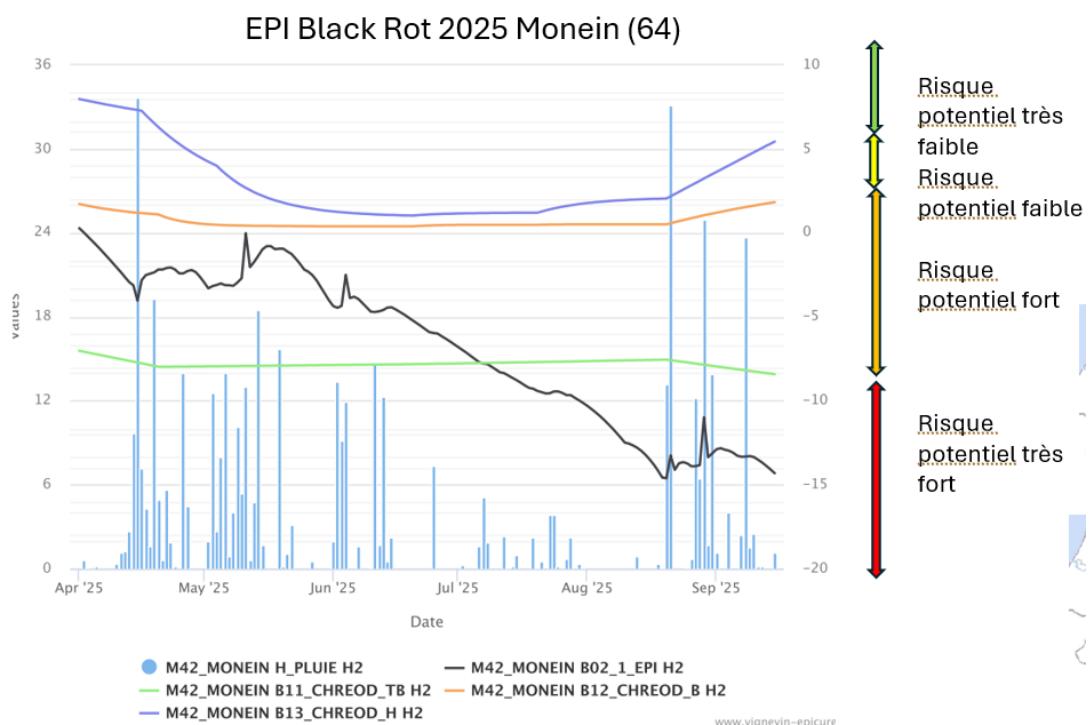
Globalement, le modèle a relevé un niveau de pression fort à très fort, qui s'est généralisé à partir de la pré-floraison et qui s'est maintenu jusqu'au début de la véraison. Ceci a été observé sur les Témoins Non Traités ainsi que sur les parcelles de référence, avec parfois des sorties de symptômes conséquentes. Malgré une pression globalement moins forte qu'en 2024, certaines parcelles ont quand

même été fortement impactées (parcelles ayant subi une grêle, défaut de traitement dû à des conditions de réentrée trop humides, humidité de l'air forte et constante...). Dans l'ensemble, sur les parcelles observées lors de la notation bilan, la fréquence des symptômes sur grappes est supérieure à celle de 2024 sur les parcelles de référence. Cette fréquence plus élevée en 2025 qu'en 2024 peut s'expliquer par un manque de retours sur cette dernière observation en 2025.

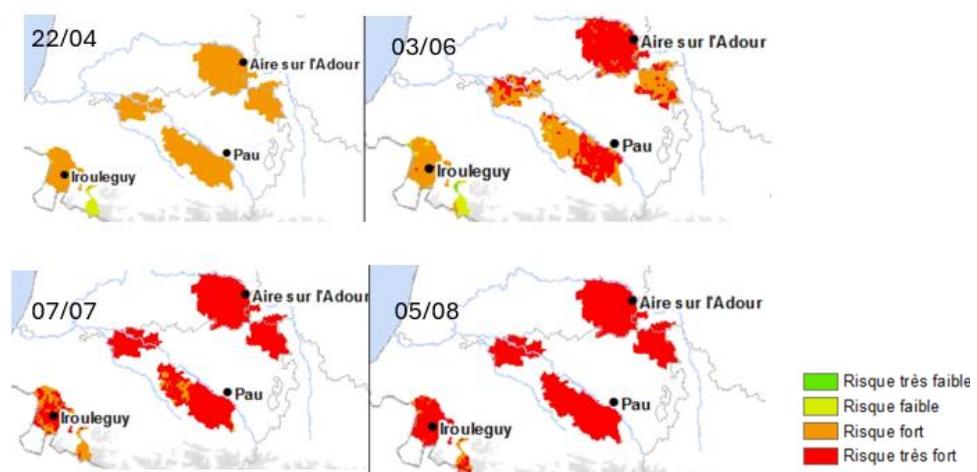
- Black-rot: pression très faible sur le terrain

Modélisation (source Epicure-IFV)

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chrèodes), cf. Graphique 8. Le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.



Graphique 8 : Evolution de l'EPI en 2025 (Etat Potentiel Infection) Black-rot sur le Sud Aquitaine.



Cartographie 4 : Evolution du risque potentiel Black-rot durant la campagne viticole 2025 sur le Sud Aquitaine

Dès le début de la campagne, le risque potentiel est à un niveau fort sur la totalité des vignobles. À partir de la première semaine de juin, le risque augmente de façon hétérogène sur les différents vignobles. Au 07/07, où il atteint un niveau très fort partout. D'après le modèle, ce niveau de risque va se maintenir jusqu'à la fin de la saison.

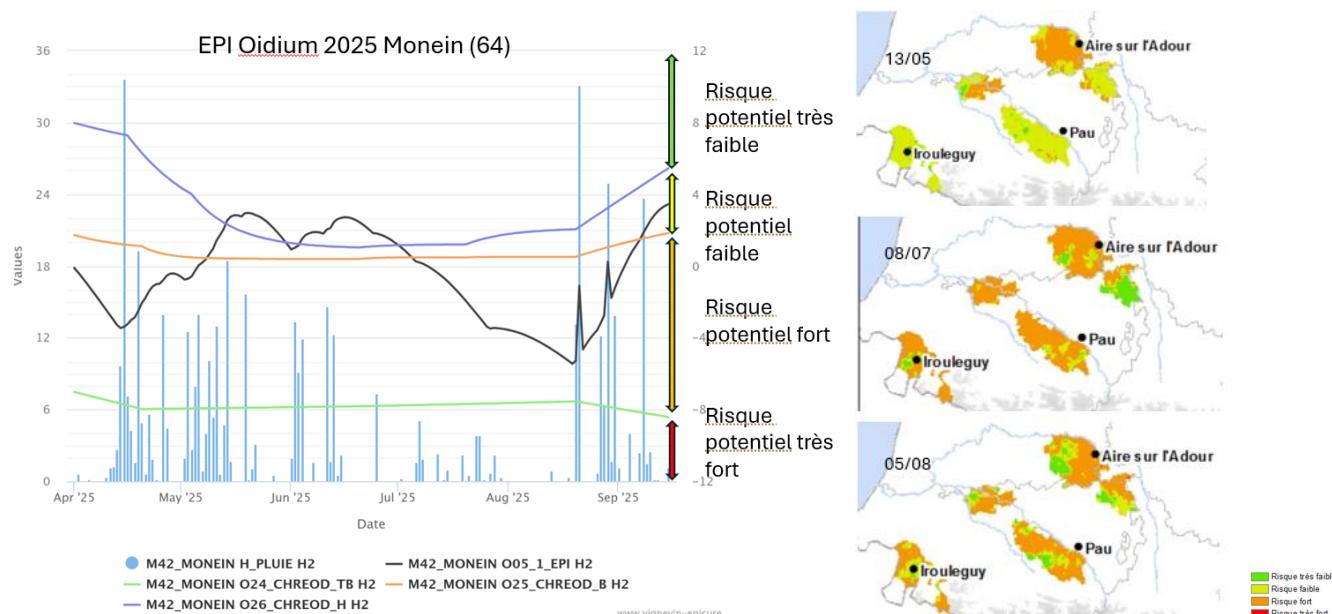
Observations au vignoble

Sur les TNT, seulement deux parcelles ont présenté des symptômes en 2025. Ceux-ci se sont exprimés à la mi-mai sur les feuilles, à une intensité maximale de 0,1% dans les secteurs Landes et Madiran. Une seule parcelle de référence a été observée avec des symptômes de black-rot dans le secteur des Landes. Les premiers symptômes sur feuilles ont été observés le 12/05, suivis des symptômes sur grappes à partir du 01/07, avec jusqu'à 36% d'intensité sur 90% des grappes touchées sur cette parcelle.

Malgré un risque fort décrit par le modèle quasiment toute la saison, très peu de symptômes ont été observés au vignoble. Cette année, le modèle a donc surestimé le risque de black-rot.

- Oïdium : très peu de symptômes cette année

Le **risque potentiel définit le positionnement de l'Etat Potentiel d'Infection (EPI) par rapport à trois courbes** (Chréodes), cf. Graphique 9. Comme pour le black rot, le risque potentiel est inversé à celui du Mildiou.



Graphique 9 : Evolution de l'EPI en 2025 (Etat Potentiel Infection) Oïdium sur le Sud Aquitaine

Cartographie 5 : Evolution du risque potentiel Oïdium durant la campagne viticole 2025 sur le Sud Aquitaine

En tout début de saison, le risque potentiel d'oïdium était fort pour la majeure partie des vignobles. A la mi-mai le niveau de risque est plus hétérogène, il passe à un niveau faible en Jurançon, Irouléguy et Madiran mais reste à un niveau fort en Béarn/Bellocq et dans les Landes. Au cours du mois de juillet le niveau fort est généralisé, cependant on observe encore des zones de risque faible localement. Les niveaux de risque sont restés très hétérogènes tout au long de la saison.

Cette année, aucun symptôme sur feuilles n'a été observé dans le réseau BSV. Une seule parcelle a été observée avec des symptômes sur grappes au 04/08, à faible fréquence et faible intensité (parcelle à historique dans le secteur de Monein).

- Pourriture grise :

Cette année, les premiers symptômes sur grappes ont été signalés tout début septembre.

Ensuite, des symptômes ont été de nouveau observés localement lors de la notation pré-vendangeur les secteurs de Jurançon, Armagnac et Irouléguy. Ils sont principalement dus à la présence de perforations de tordeuses de la vigne et/ou aux conditions météorologiques. En effet, le retour des pluies observé sur deuxième partie du mois d'août et au moment des vendanges ont fortement favorisé le développement de Botrytis. Les symptômes sont restés limités dans la plupart des cas.

Millésimes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Date d'apparition des premiers symptômes sur grappes de Botrytis en Sud-Aquitaine	10-juil	22-mai	27-mai	01-juin	25-avr	01-juil	12-juin	14-juin	04-mai	02-août	13-sept	10-juil	29-août	03-sept

Tableau 5 : Date du premier symptôme sur grappes de *Botrytis cinerea* sur les parcelles de référence

Millésimes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
% de parcelles atteintes	23%	0%	6%	29%	23%	6%	50%	28%
Intensité d'attaque minimales et maximales	0 à 5%	/	0 à 0,1%	0 à 2%	0 à 8%	0 à 1%	0 à 15%	0 à 2%
Intensité d'attaque moyenne sur parcelles atteintes	1%	/	0%	1%	3%	1%	5%	1%

Tableau 6 : Intensité d'attaque de *Botrytis cinerea* sur les parcelles de référence en 2025

Ravageurs

- Vers de la grappe

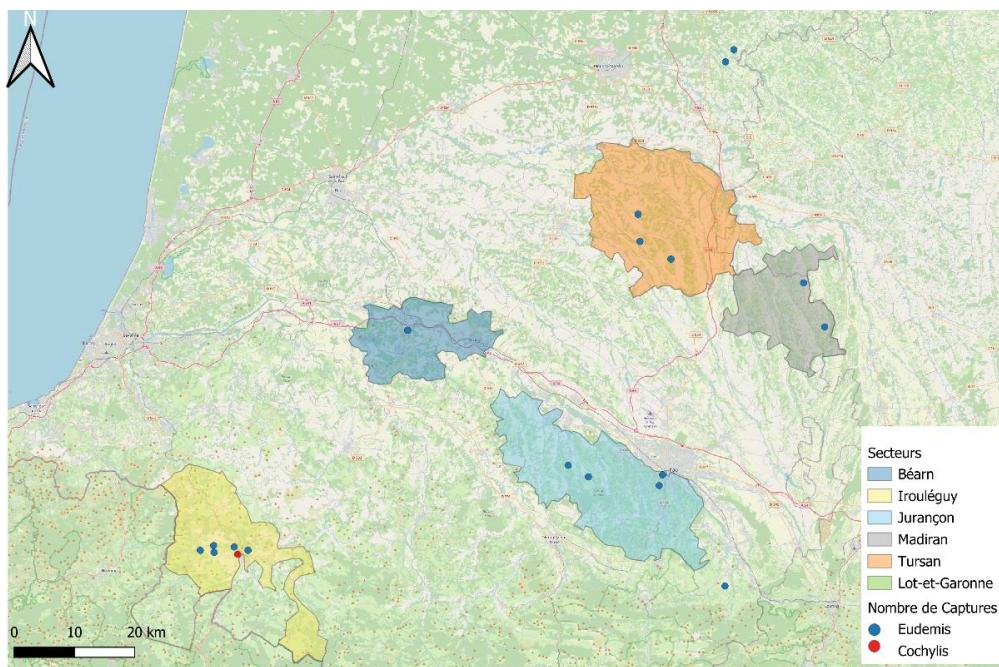
Rappel intérêt du piégeage :

L'évaluation de la **pression vers de grappe** sur les parcelles peut se faire par du **piégeage** et par des **observations** :

Le **piégeage peut donner une tendance globale de la pression vers de grappe** par rapport à la quantité de papillons piégés mais ne permet pas de définir de manière sûre la pression sur une parcelle donnée.

- ✓ Seule l'observation des parcelles, avec le **dénombrement des pontes, des glomérules et des perforations permet d'estimer la pression sur la parcelle.**

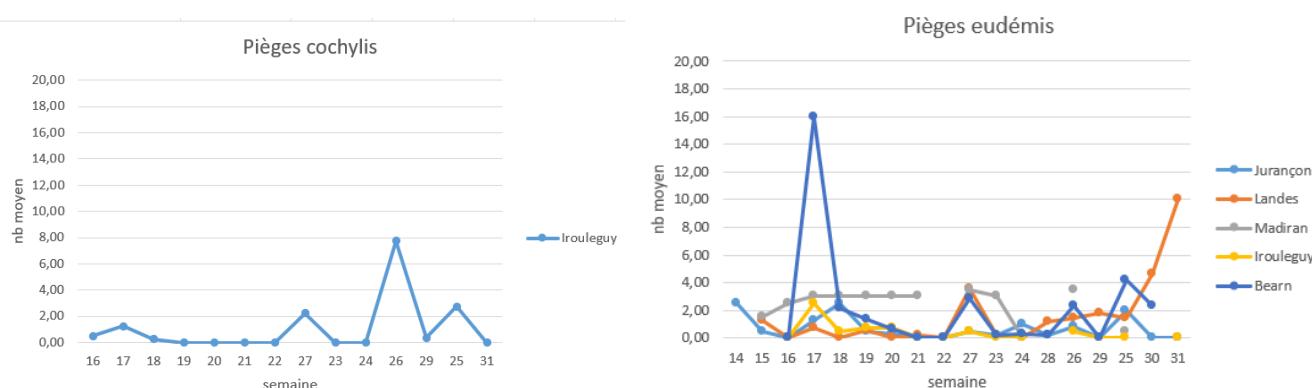
Réseau de piégeage 2025



Cartographie 6 : réseau de piégeage sur le Sud Aquitaine en 2025

Tous les vignobles sont représentés dans le réseau de piégeage avec une bonne participation, en moyenne 15 relevés par pièges.

Suivi des vols



Cochylis : Les 2 générations de vol identifiées ont été observées sur le secteur d'Irouléguy (seul secteur du Sud Aquitaine à mettre en place des pièges Cochylis). Le premier vol a eu lieu du 14 avril au 28 avril. Le 2ième vol, encore plus étalé dans le temps, a été observé du 9 juin au 14 juillet.

Les populations de Cochylis ont été faibles.

Eudémis : Les niveaux de piégeage ont été plutôt faibles en intensité pour les deux premières générations sauf pour le secteur Bellocq-Béarn qui, en première génération à un pic de captures à 16 individus. La 3e génération semble plus affirmée sur le vignoble des Landes.

Observations au vignoble :

Cette année, très peu d'observations sont remontées au sein du réseau. Des glomérules ont été observés au 02/06 sur le secteur d'Irouléguy. Aucune perforation n'a été observée sur les parcelles du réseau.

• Cicadelles vertes

Les premiers adultes ont été observés dès le mois de mai. La pression est restée moins importante que l'année précédente dans l'ensemble, mais des dégâts ont quand même été bien visibles sur certaines parcelles en cette fin de saison. Des adultes ont été observés jusqu'à tard en saison.



Larve de Cicadelle verte, de Cicadelle Italienne et dégâts sur feuille (rougissements pour Cicadelle verte et ponctuations blanches pour Cicadelle italienne) © Vitivista – CA33

• Autres ravageurs

En début de campagne d'importantes populations d'escargots avaient été signalées sur tous les vignobles, entainant parfois des dégâts.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Sud Aquitaine sont les suivantes : Altema Madiran, Cave de Crouseilles, Cave du Tursan, CDA40, CDA64, Fredon Aquitaine, IFV, INRA, Syndicat des vins d'Irouleguy, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

"Action de la stratégie Ecophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité "